



Val-de-Ruz



Communiqué de presse – 20.05.2021

# Deux week-ends citoyens à La Vue-des-Alpes

**Le Parc Chasseral et la Commune de Val-de-Ruz offrent l'opportunité aux habitants de la région de contribuer à la réalisation d'un parcours artistique à La Vue-des-Alpes, lequel sera inauguré le 12 juin prochain. Les personnes intéressées à aider au montage de l'exposition en plein air du festival *Art-en-Vue : Dialogue avec le paysage* peuvent s'inscrire à deux week-ends citoyens, du 28 au 30 mai et du 4 au 6 juin 2021. Les participants travailleront avec les artistes et l'équipe du Parc Chasseral. L'exposition artistique sera ouverte au public du 12 juin au 31 octobre 2021.**

Après une première édition en 2018, le jeune festival *Art-en-Vue* revient durant tout l'été 2021 à La Vue-des-Alpes. Pour cette deuxième édition, les paysages de ce lieu seront à l'honneur dans le cadre d'un dialogue entre artistes, paysages et l'œuvre littéraire de Jean-Paul Zimmermann. Le Parc Chasseral organise pour l'occasion deux week-ends citoyens, offrant aux habitants la possibilité de participer activement à un événement artistique unique, en contribuant, le temps d'une ou plusieurs journées, au montage *in situ* de certaines installations artistiques et ainsi inventer ensemble un dialogue avec les magnifiques paysages de la Vue-des-Alpes.

Les installations requièrent des travaux très variés, principalement en extérieur. Les bénévoles rencontreront les artistes et construiront avec eux leurs installations créées spécifiquement pour ces lieux. Il est possible de s'inscrire pour une seule journée ou pour plusieurs jours de travail. Les repas de midi sont offerts par le Parc Chasseral. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire afin de contribuer à cette démarche unique, alliant valorisation du paysage et création artistique.

## **Informations pratiques**

**Dates** Du vendredi 28 mai au dimanche 30 mai, et du vendredi 4 au dimanche 6 juin 2021. Possibilité de s'inscrire à une seule ou plusieurs journées.

**Public** Les week-ends citoyens sont ouverts à toutes et tous. Un intérêt pour les travaux en plein air et en équipe sont un plus. Le nombre de place est limité à 15 participants par jour.

**Repas de midi** offert par le Parc Chasseral

**Renseignements et inscriptions** auprès de Samuel Torche,  
[samuel.torche@parcchasseral.ch](mailto:samuel.torche@parcchasseral.ch) / +41 (0)32 942 39 49

**Informations complémentaires** à retrouver sur [parcchasseral.ch/artenvue](http://parcchasseral.ch/artenvue)

**Encadré** Après une première édition du festival « Art-en-Vue » à La Vue-des-Alpes en 2018, Le Parc Chasseral propose en 2021 une seconde édition intitulée *Dialogue avec le paysage*. Cette année, le festival invite les visiteurs à vivre une double expérience sur le site de La Vue-des-Alpes : la découverte des paysages au travers du regard de l'artiste Emmanuel Dupasquier, dit Paxon, et la vision du paysage de l'écrivain neuchâtelois Jean-Paul Zimmermann. Deux parcours pédestres agrémentés d'installations artistiques exceptionnelles seront à découvrir dès le samedi 12 juin jusqu'au 31 octobre. Plus d'infos et inscriptions sur [parcchasseral.ch/artenvue](http://parcchasseral.ch/artenvue).



Légende : Des classes ont déjà travaillé ce printemps sur le terrain à La Vue-des-Alpes, à la préparation du festival *Dialogue avec le paysage*. © Parc Chasseral



Légende : Le Parc Chasseral mobilise depuis plusieurs années des groupes qui effectuent du travail sur le terrain à La Vue-des-Alpes. Photo d'archive 2015. © Monika Flücker

**Infos, interview et contact :**

Géraldine Guesdon-Annan

[geraldine.guesdon-annan@parcchasseral.ch](mailto:geraldine.guesdon-annan@parcchasseral.ch)

+41 (32) 942 39 52



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38'000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.